

RELEVE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 – ESPACE GERARD SAUTEL A VISAN

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES régulièrement convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Gérard Sautel à Visan (84820), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du troisième trimestre

Conseillers en exercice	29
Conseillers titulaires présents	16
Conseillers suppléants présents	0
Absents	5
Excusés	8
Pouvoirs	2
Votants	18

TITULAIRES PRESENTS

MESDAMES		MESSIEURS	
C. LASCOMBES M. MIGNET M.C. PEYRON	C. ROBERT A. SAUREL	J.L. BODIN B. DOUTRES C. FAU J. GIGONDAN J.L. MARTIN	N. PERRIN J. PERTEK E. PHETISSON J.M. ROUSSIN P.A. VALAYER G. VIAL

SUPPLEANTS PRESENTS

MESDAMES	MESSIEURS

ABSENTS EXCUSES

MESDAMES	MESSIEURS
C. CHEYRON DESLYS C. HILAIRE C. MOTTE A. GUION MILESI C. TESTUD-ROBERT	R. BRANCHE M. GUY J.P. MAZEL

ABSENTS

MESDAMES	MESSIEURS
	P. BERARD B. DURIEUX P. MERY J.M. GROSSET C. VAUTENIN

POUVOIRS

M. P.A. VALAYER avait le pouvoir de Mme C. CHEYRON DESLYS

M. J.L. MARTIN avait le pouvoir de M. J.P. MAZEL

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
P.A. VALAYER	2025-77	Proposition de modification de l'ordre du jour : inscription d'un point complémentaire relatif à l'attribution de l'aide économique exceptionnelle à une entreprise du territoire dont le dossier n'a pas pu être traité dans les temps pour une raison technique indépendante de sa volonté (problème informatique)	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER		Approbation des comptes-rendus des conseils communautaires du 24 juin 2025 et du 10 juillet 2025	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-78	Syndicat mixte des Portes de Provence – Désignation des délégués suppléants de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan conformément aux nouvelles modalités statutaires Sont désignés en tant que délégués suppléants : - Monsieur Bernard DOUTRES - Monsieur Éric PHETISSON - Madame Marie-Catherine PEYRON	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-79	Mise à jour de l'arrêté de désignation des membres de la CLE du Lez – Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes Est désigné en tant que délégué titulaire : - Monsieur Pierre-André VALAYER	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-80	GEMAPI – Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Berre, de la Vence et de leurs Affluents (SIABBVA) – Mise en œuvre d'une demande de dissolution en application des dispositions de l'article L.5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-81	Mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le Bassin de la Berre, de la Vence et de leurs affluents – Convention d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage, de délégation de Maîtrise d'ouvrage et de Maîtrise d'œuvre entre la CCEPPG et le SMBVL sur le volet « Protection contre les inondations »	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-82	Signature d'une convention expertise – Aide à l'archivage – avec le Centre de Gestion de Vaucluse	<i>Unanimité</i>

P.A. VALAYER	2025-83	Proposition d'affiliation au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires du CDG84, à compter du 1 ^{er} janvier 2026, pour une durée de 4 ans	<i>Unanimité</i>
P.A. VALAYER	2025-84	Proposition de création d'un emploi non-permanent à temps non-complet (32h00) pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique), fonction : Personnel d'encadrement des enfants « animateur crèche » h/f, à compter du 3 novembre 2025	<i>Unanimité</i>
M.C. PEYRON	2025-85	Proposition de création d'un emploi non-permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique), fonction : Personnel d'encadrement des enfants « animateur crèche » h/f, à compter du 1 ^{er} octobre 2025	<i>Unanimité</i>
M.C. PEYRON	2025-86	Proposition de création d'un emploi non-permanent à temps non-complet (30h00) pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique), fonction : Personnel d'encadrement des enfants « animateur crèche » h/f, à compter du 1 ^{er} janvier 2026	<i>Unanimité</i>
J.L. MARTIN	2025-87	Office de Tourisme Communautaire – Attribution d'une subvention exceptionnelle sur projet d'investissement	<i>Unanimité</i>
J.M. ROUSSIN	2025-88	Attribution d'une aide économique exceptionnelle – Soutien au développement d'une activité innovante accueillie au sein de la pépinière d'entreprises	<i>Unanimité</i>
N. PERRIN	2025-89	Présentation du Rapport Annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés	<i>Le Conseil prend acte</i>
N. PERRIN	2025-90	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service en 2026	<i>Unanimité</i>
N. PERRIN	2025-91	Tarification de la redevance spéciale – Année 2026	<i>Unanimité</i>

M.C. PEYRON	2025-92	Compétence Enfance et Jeunesse : Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents – Approbation	<i>Unanimité</i>
J.L. BODIN	2025-93	Aide économique exceptionnelle aux entreprises du territoire – Attribution & versement	<i>Unanimité</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 20H10